



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

santé

Question écrite n° 58618

Texte de la question

M. Georges Tron attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur l'usage des téléphones portables par les enfants. En effet, dans des recommandations rendues publiques début janvier par le National Radiological Protection Board (NTRPB), le professeur William Stewart estime que, face à l'incertitude persistante sur l'impact sanitaire des mobiles, les parents ne devraient pas les mettre entre les mains des enfants de moins de huit ans. Le rapport indique que la multiplication des mobiles dans le monde « ne s'est pas accompagnée d'une augmentation des problèmes de santé » mais que ce phénomène « se développe à une vitesse qui dépasse les possibilités d'analyse sur leur impact sanitaire potentiel ». Dans le doute, les enfants doivent s'abstenir, estime le scientifique. En effet, ils « pourraient être plus vulnérables aux effets liés à l'utilisation d'un portable parce que leur système nerveux est en cours de développement, parce que les tissus de leur cerveau absorbent plus les rayonnements d'énergie ». En conséquence, il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour protéger les enfants des risques que l'utilisation des téléphones portables pourrait engendrer pour leur santé.

Données clés

Auteur : [M. Georges Tron](#)

Circonscription : Essonne (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58618

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : solidarités, santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2005, page 1867

Question retirée le : 3 mai 2005 (Retrait pour cause de question identique)